



 IDÉES DE PHYSIQUE

Le propulseur électromagnétique

Imaginé sans doute dès le XIX^e siècle, testé par un ingénieur français il y a près de 100 ans, le canon électromagnétique devient enfin une réalité.

Jean-Michel COURTY et Édouard KIERLIK

Mars 1917, Argenteuil, en France. L'ingénieur André Louis Octave Fauchon-Villeplee fait la démonstration d'un dispositif imaginé bien avant lui : un canon électromagnétique. Un projectile de 50 grammes et long de 27 centimètres est propulsé par la seule force d'un courant électrique à 200 mètres par seconde, et traverse 25 mètres plus loin une planche de bois épaisse de huit centimètres.

Décembre 2010, Dalgren, Virginie, aux États-Unis. Fondé sur le même principe, un « railgun » propulse un projectile de plus de dix kilogrammes à huit fois la vitesse du son, soit plus de 2 500 kilomètres par heure (695 mètres par seconde). En un siècle, les techniques ont mûri... au point que l'on commence à envisager sérieuse-

ment les canons électromagnétiques pour équiper des navires de guerre et même pour placer en orbite basse de tout petits satellites. Comment fonctionnent ces dispositifs et quelles sont leurs limites ?

Des rails, un courant et un champ

La force en jeu dans les canons électromagnétiques est la même que celle qui met en mouvement les moteurs électriques : la force dite de Laplace, qu'exerce un champ magnétique sur un conducteur électrique où circule un courant.

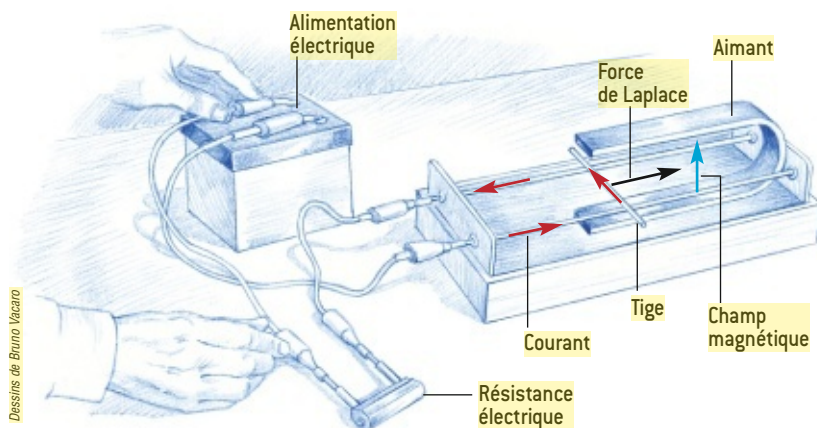
Lorsqu'un conducteur linéaire est perpendiculaire au champ magnétique, l'intensité de la force exercée par unité de longueur est égale au produit du champ magnétique

par l'intensité du courant ; sa direction est perpendiculaire à la fois au fil conducteur et au champ. Illustrons cette force de Laplace avec un dispositif linéaire dont la géométrie est semblable à celle du canon électromagnétique. C'est l'expérience dite des rails de Laplace (voir la figure 1).

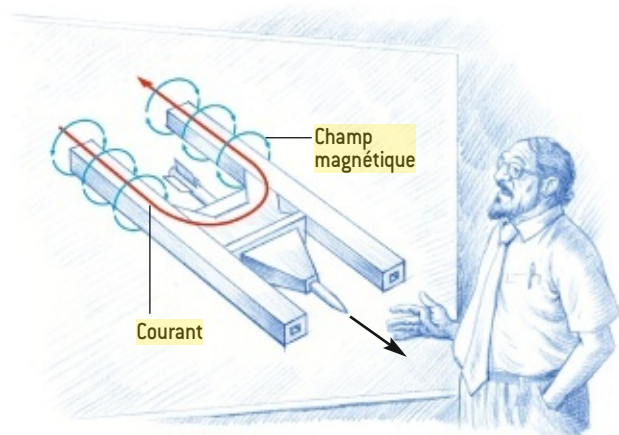
Deux rails conducteurs parallèles sont connectés aux bornes d'un générateur, et un aimant en fer à cheval crée un champ magnétique vertical uniforme entre les deux rails. Plaçons une tige métallique à cheval sur les rails. Lorsqu'on ferme le circuit électrique, cette tige est traversée par un courant. Elle subit alors une force magnétique et commence à rouler sur les rails. À mesure que la tige avance, son contact avec les rails est maintenu ; elle accélère et, si le dispositif est ouvert, est éjectée.

Prenons un aimant ordinaire produisant un champ de 50 milliteslas ; dopons l'expérience en utilisant une alimentation électrique de type « poste à souder », qui peut fournir un courant de 60 ampères ; et plaçons sur deux rails écartés de un centimètre une tige métallique pesant un dixième de gramme. La force de Laplace, égale à 30 millinewtons, est faible, mais elle suffit à produire une accélération de 300 mètres par seconde carrée, soit plus de 30 fois l'accélération de la pesanteur. Au bout des rails, longs de cinq centimètres, la tige est éjectée à la vitesse de six mètres par seconde.

Pas de quoi faire un lanceur efficace, mais c'est un bon début. Pour éjecter à plus grande vitesse un projectile plus lourd, il suffira d'augmenter le champ magnétique, le courant électrique et la longueur du propulseur.



1. LORSQU'UNE CHARGE ÉLECTRIQUE q animée d'une vitesse v est soumise à un champ magnétique B , elle subit une force magnétique égale au produit vectoriel $q \mathbf{v} \times \mathbf{B}$. Cette « force de Lorentz » devient, à l'échelle d'un courant électrique, la « force de Laplace ». Pour un courant perpendiculaire au champ, la force de Laplace par unité de longueur de circuit est d'intensité égale à $I B$, où I est l'intensité du courant. Ainsi, dans l'expérience ci-dessus, la tige libre est propulsée.



2. UN CANON ÉLECTROMAGNÉTIQUE engendre une force de Laplace sur le projectile. À la différence de l'expérience des « rails de Laplace », le champ magnétique n'est pas fourni par un aimant extérieur, mais par le courant circulant dans les rails lui-même (tout courant électrique engendre un champ magnétique autour de lui). Pour un courant assez fort et un écartement des rails réduit, le projectile subit un champ intense et bien orienté.

3. L'UTILISATION DE CANS ÉLECTROMAGNÉTIQUES pour placer en orbite basse des petits satellites de quelques kilogrammes est envisagée. Dans l'un des projets ayant été étudiés, le dispositif de lancement, incliné de 30 degrés, est long de 180 mètres, tandis que le projectile a une longueur de trois mètres et un diamètre de 12 centimètres ; la puissance de la source d'électricité doit être d'une dizaine de mégawatts, afin de fournir une énergie de l'ordre du gigajoule pour chaque tir.

Pour ce faire, on peut profiter du fait que les deux conducteurs qui apportent le courant à la tige créent eux-mêmes un champ magnétique. Quel est son ordre de grandeur ? Il nous est donné par la définition de l'ampère : c'est l'intensité d'un courant électrique qui, en circulant dans deux conducteurs linéaires parallèles distants de un mètre, crée entre ces deux conducteurs une force de 2×10^{-7} newton par unité de longueur. Cette force étant le produit de l'intensité électrique (un ampère) par le champ magnétique, on en déduit que le champ magnétique créé par un courant de un ampère à une distance de un mètre est de 2×10^{-7} tesla.

Profiter doublement du courant

Considérons maintenant le test effectué en 1917 par Fauchon-Villeplée. Le courant électrique envisagé était de 5 000 ampères et l'écartement des conducteurs était de l'ordre du centimètre. Comme le champ produit par un courant est inversement proportionnel à la distance du conducteur, si l'on compare cette situation à celle de la définition de l'ampère, un courant 5 000 fois plus intense et un écartement 100 fois plus petit entraînent un champ magnétique 500 000 fois plus élevé, c'est-à-dire... 100 milliteslas, soit le double du champ de

l'aimant permanent que nous avons considéré, et avec la même orientation.

C'est la bonne surprise : dès que l'on dépasse quelques kiloampères, plus besoin d'aimant permanent ! Le champ magnétique créé par les rails qui apportent le courant à la tige suffit à propulser cette dernière (voir la figure 2). Pour le courant et l'écartement considérés, on calcule que la force est de l'ordre de cinq newtons, ce qui produit sur une masse de 50 grammes une accélération de 100 mètres par seconde carrée ; d'où, au bout de deux mètres, une vitesse de 20 mètres par seconde. En pratique, pour augmenter le champ magnétique et donc l'accélération, Fauchon-Villeplée a placé de chaque côté des rails une dizaine de fils conducteurs parallèles où circule le même courant.

Ainsi, le principe du canon électromagnétique est simple. Toutefois, les obstacles ne manquent pas. Outre la question de la résistance des matériaux, tant du canon que du projectile, un problème délicat est celui du contact entre le projectile-conducteur et les rails. À faible vitesse, ce contact s'établit facilement, mais ce n'est plus le cas à plusieurs centaines de mètres par seconde. Il se produit alors un arc électrique qui peut détériorer le rail. En outre, la matière vaporisée par les frottements et l'arc électrique reste dans le canon, s'ionise et crée un plasma

LES AUTEURS



Jean-Michel COURTY et Édouard KIERLIK sont professeurs de physique à l'Université Pierre et Marie Curie, à Paris. Leur blog : <http://blog.idphys.fr>

Retrouvez les articles de J.-M. Courty et E. Kierlik sur www.pourlascience.fr